

Le Rollon : un moyen de paiement qui rapporte aux Normands

Citoyens, producteurs, artisans et commerçants,

En ces temps de crise, la région Normandie soutient l'économie de notre territoire, en soutenant la monnaie régionale qui permet un gain de près de 7% de pouvoir d'achat sur les produits et services régionaux. Comment ? En soutenant un moyen de paiement par smartphone déployé au niveau de toute la Normandie sous le nom du Rollon¹ (1 Rollon = 1 euro).

Le moyen de paiement Rollon permet de réorienter les achats de préférence vers des producteurs et des prestataires locaux, en favorisant les circuits courts et la relocalisation de notre économie. Ainsi, nous contribuons au développement d'une économie durable en Normandie : nous soutenons la production et l'emploi dans la région, réduisons l'impact environnemental de notre consommation, et augmentons notre résilience économique et sanitaire.

Pour bénéficier de cette offre, il suffit d'ouvrir, gratuitement, un compte Rollon :

- **Particuliers** : téléchargez l'application dédiée « Rollon » sur votre smartphone (disponible sur Google Play ou Apple Store), et créditez votre compte. Au lieu d'utiliser une carte bancaire classique, utilisez le Rollon comme moyen de paiement sans frais et sans contact, depuis votre smartphone avec le QR code intégré.
 - ✓ A chaque transaction, votre compte est instantanément crédité de 5% du montant de tous les achats effectués avec ce moyen de paiement.
 - ✓ L'application vous permet de vous géolocaliser et de repérer les professionnels autour de vous acceptant le Rollon (actuellement 380) ainsi que les 530 producteurs locaux qui cherchent à écouler leur production durant la période de confinement.
- **Professionnels** : inscrivez-vous sur le portail Au Rendez-vous des Normands via www.normandie-rollon.fr.
 - ✓ La région vous référence pour augmenter votre visibilité ; depuis le 8 avril, elle vous offre ce service même si vous n'utilisez pas encore le Rollon.
 - ✓ Vous attirez et fidéliez votre clientèle (qui bénéficie des 5%).
 - ✓ Vous économisez les frais que prélèvent sinon les réseaux et terminaux de carte bancaire (allant jusqu'à près de 2% du chiffre d'affaires). Aucun terminal de paiement : le règlement se fait par virement via smartphone. Avec le Rollon, vous pouvez aussi payer achats, prestataires et salaires, sans impact sur votre comptabilité qui demeure en euros ; le Rollon s'échange 1 pour 1 en euro.
 - ✓ 6 mois sont offerts sur la cotisation à l'association en 2020 sur un montant annuel de 96€ TTC, mais vos autorités locales s'activent pour allonger la période de gratuité.
 - ✓ Bien sûr, vous pouvez aussi ouvrir un compte Rollon à titre personnel et bénéficier vous aussi des 5% sur tous vos achats.

Alors, serez-vous Au Rendez-Vous des Normands ?

Philippe Thimann, citoyenne et entrepreneure à Beaumontel (27170),
Ingénieur civil des Mines et spécialiste des questions monétaires

¹ Le Rollon est porté par l'Association de Monnaie Normande Citoyenne. Créé en juin 2018 à la suite de l'Agnel, monnaie locale associée en version papier, le Rollon est la première monnaie numérique de France en nombre d'utilisateurs. Il tire son nom de **Rollon**, chef viking à l'origine du duché de Normandie. En septembre 911, en contrepartie de l'arrêt de ses pillages, il reçoit du roi Charles le Simple un territoire autour de Rouen. Environ cent ans plus tard, cette concession deviendra le duché de Normandie.